LA MSA AU SIMA 2019



STAND MSA:

Hall 5a - Allée F - Stand 033

Table des matières

COMMUNIQUE DE PRESSE : La MSA au SIMA 2019	. 2
LA SANTE-SECURITE AU TRAVAIL EN MSA	. 3
PÔLE DESILEUSE	. 4
PÔLE PULVERISATEUR	. 4
PÔLE ROBOT	. 5
LA MSA LANCE UNE NOUVELLE VERSION DE SON SITE SSA.MSA.FR	. 6
PRESENCE VERTE – PROTECTION DES TRAVAILLEURS ISOLES	7

COMMUNIQUE DE PRESSE : La MSA au SIMA 2019

La MSA est engagée au quotidien auprès des actifs agricoles pour les aider à préserver leur santé et leur sécurité au travail.

Le Sima est l'occasion pour la MSA de sensibiliser les visiteurs aux risques en lien avec leur activité. Cette année, la MSA met l'accent sur la prévention primaire : il s'agit de prévenir les risques le plus en amont possible voire de les supprimer.

Pour ce faire la MSA propose des mises en situation autour de 3 machines : utilisation d'une désileuse, épandage avec un pulvérisateur et investissement dans un robot. Sur chaque pôle, les experts Santé Sécurité Travail de la MSA accompagnent les visiteurs dans la recherche de solutions de prévention. A l'issue de la visite, la MSA remet aux visiteurs une clé USB réunissant l'ensemble de la documentation qui traite des thématiques abordées sur le stand.

Cette édition du SIMA est également l'occasion de promouvoir le site documentaire Santé-Sécurité au Travail de la MSA, ssa.msa.fr, qui a fait l'objet d'une refonte totale pour assurer son rôle de site de référence de la SST en agriculture. Un cocktail de lancement est organisé le 26 février avec les partenaires de la MSA.

Enfin, la MSA accueille sur son stand l'équipe Présence Verte qui présente son outil de téléassistance destiné à protéger 24h/24 et 7j/7 les travailleurs isolés.

La MSA accueille les visiteurs sur le SIMA à Paris – Nord Villepinte du 24 au 28 février 2019 au Hall 5A, allée F, stand 033.

LA SANTE-SECURITE AU TRAVAIL EN MSA

Parce que les métiers de l'agriculture présentent des risques spécifiques, la MSA a en charge la prévention des risques professionnels et plus généralement, les conditions de travail de ses adhérents, qu'ils soient salariés agricoles, exploitants ou chefs d'entreprises.

Dans le cadre de cette mission, elle développe des actions de prévention, de formation et d'information pour toutes les entreprises du monde agricole.

La prévention santé sécurité au travail est portée par plus de 950 salariés dans 35 MSA réparties sur le territoire ; elle se fait en coordination entre les professionnels de la santé au travail (médecins du travail, infirmiers santé au travail) et les conseillers en prévention.

PÔLE DESILEUSE

Le contexte : 60% des accidents lors de l'utilisation d'une désileuse concernent les doigts, la main et le poignet.

En 2016, 462 chutes de désileuse ont été recensées tous secteurs confondus dont 124 entorses ou foulures et 66 fractures.

Les visiteurs « vivent » 3 situations de travail à risque :

Le bourrage de la désileuse

Pour informer sur les gestes à effectuer pour débourrer une désileuse en sécurité, deux supports sont proposés au visiteur.

Le premier est une animation de réalité virtuelle qui place le visiteur dans une étable, au volant de son tracteur, pendant qu'il distribue de la paille aux animaux à l'aide d'une désileuse. Un bourrage bloque la machine. Les conséquences sont différentes selon le comportement qu'il adopte pour la débourrer. Les recommandations pour débourrer une désileuse en sécurité sont de « toujours arrêter le moteur, la prise de force et consigner la clef, attendre que la rotation de la turbine s'arrête, mettre des gants et utiliser un outil adapté pour le débourrage ».

Le deuxième support est une planche de bande-dessinée qui illustre ces recommandations.

Montée et descente d'un tas d'ensilage

Présentation de solutions pour sécuriser un tas d'ensilage au moyen d'une vidéo.

Parmi les solutions proposées pour sécuriser un tas d'ensilage, il y a l'utilisation de couverture comestible et l'élaboration d'un chemin de circulation sécurisé autour du tas d'ensilage (mur en H avec échelle intégrée et enrouleur de bâche).

Descente de tracteur

Au moyen d'une vidéo humoristique, cette animation vise à rappeler les gestes simples à effectuer pour monter ou descendre de son tracteur en toute sécurité :

- Se servir des 3 points d'appui : 2 pieds + 1 main ou 2 mains + 1 pied Descendre face au tracteur, dos au vide

PÔLE PULVERISATEUR

Le contexte : Lors de l'utilisation d'un pulvérisateur, les symptômes les plus fréquents sont pour 23% neurologiques et neuro-musculaires et pour 20% cutanés. Les principales tâches contaminantes sont pour 29% les tâches indirectes (nettoyage de pulvérisateur ou de bidon de produits phyto, entrée dans une parcelle traitée pour nouvelle tâche...) et pour 20% l'application.

Source: Phyt'attitude

Remplissage du pulvérisateur et traitement d'une parcelle

Afin de faire prendre conscience des risques de contamination chimique liés à l'utilisation d'un pulvérisateur, le pôle « pulvérisateur » propose aux visiteurs de répondre à un quizz interactif au cours duquel à partir de 4 symptômes (mal de ventre, tête qui tourne, yeux qui piquent , gorge irritée et

toux) il doit identifier le moment de la contamination en visionnant la journée de l'agriculteur en format dessin-animé (débouchage des buses, vérification du niveau de la cuve, remplissage du réservoir, traitement avec fenêtre du tracteur ouverte).

Avec cette animation, le message de prévention que souhaite faire passer la MSA est que :

- Pour manipuler les produits chimiques en sécurité il faut utiliser un système fermé de préparation type CTS (Close Transfert System).
- Pour éviter le bouchage des buses, il faut choisir un matériel avec circuit continu, éviter l'utilisation des produits sous forme de poudres et laver les circuits du pulvérisateur après chaque utilisation.
- Pour vérifier le niveau de la cuve en sécurité, il faut utiliser un système DPAE (Débit Proportionnel à l'avancement électronique) qui indique le niveau de débit de la cuve, et vérifier, pour tout nouveau matériel, qu'il existe un indicateur de jauge dans la cabine.
- Pour éviter la contamination lors du traitement, il faut laisser la cabine toujours fermée et en cas de d'incident de climatisation, rentrer directement au hangar.

Intervention sur une parcelle

Pour sensibiliser à l'importance d'identifier les zones à risque électrique avant chaque nouvelle intervention sur une parcelle avec un pulvérisateur, la MSA propose deux supports.

Le premier est une affiche magnétique représentant un pulvérisateur et trois autres machines dans des situations de travail différentes. Pour chacune d'entre elles, le visiteur doit identifier les éléments à risque selon la hauteur de la machine, l'emplacement et la hauteur des lignes électriques, les obstacles (arbre, poteau...) et la hauteur des cultures.

Le deuxième support est un repère situé en hauteur qui a pour but de démontrer la difficulté d'estimer une hauteur « à vue ». Le visiteur estime la hauteur et l'animateur la vérifie avec un télémètre.

Grâce à ces supports, le visiteur est sensibilisé au fait d'anticiper toute intervention avec pulvérisateur ou une autre machine en repérant en amont les zones à risque électrique dans la parcelle notamment grâce à l'utilisation d'outils adaptés tels que les détecteurs de lignes à haute tension.

PÔLF ROBOT

Acquisition d'un robot

Le pôle « robot » du stand de la MSA tient à sensibiliser les visiteurs sur l'importance de réfléchir aux impacts de l'achat d'un robot sur l'organisation de l'exploitation. Avec comme message que pour être efficiente, l'acquisition d'un robot doit être pensée en amont en suivant les étapes clé de la gestion de projet,

Pour cela, ce dernier se verra proposer une plaque découpée en forme de cerveau à l'intérieur duquel il devra replacer dans le bon ordre les 11 magnets correspondant aux 11 étapes de la réflexion à mener en vue d'acquérir un robot.

LA MSA LANCE UNE NOUVELLE VERSION DE SON SITE SSA.MSA.FR

Le ssa.msa.fr fait peau neuve : avec sa base documentaire qui regroupe l'ensemble des ressources Santé Sécurité au Travail nationales et locales de la MSA, il devient le site de référence de la SST en agriculture.

Contenu enrichi et unique

Le site ssa.msa.fr est un outil unique permettant à tous ceux qui recherchent des informations en Santé et Sécurité au Travail en agriculture (exploitants, employeurs, professionnels de la SST, fédérations professionnelles etc...) de retrouver l'intégralité de la documentation produite par la MSA (plus de 250 documents) : documents d'information, techniques et réglementaires, études, enquêtes... mais également des actualités (réglementaire par exemple) et évènements (salons etc...) qui sont régulièrement publiés sur le site.

Newsletter mensuelle

Pour être informé régulièrement des dernières publications ou actualités publiées, les internautes peuvent s'abonner à la newsletter du site.

Recherche facilitée

Responsive, le site est consultable sur ordinateur, tablette et smartphone et permet d'accéder aux documents et/ou actualités recherchés par mots clés (saisis ou proposés), par filières (bois, coopérative, culture, élevage, espaces verts, hippiques, tertiaire et travaux agricoles) ou par risques (biologiques et zoonoses, chimiques, de chutes, machines, psychosociaux, troubles musculosquelettiques).

Accès libre

Entièrement libre et gratuit le site ssa.msa.fr ne nécessite aucune inscription ni aucune ouverture de compte.

- Le site à découvrir : www.ssa.msa.fr
- Interviews vidéo d'experts SST en MSA qui présentent le site sur www.msatv.fr

Evènement de lancement du site ssa.msa.fr sur le stand de la MSA :

Mardi 26 février à 17 heures 30 (Hall 5a - Allée F – Stand 033)

PRESENCE VERTE – PROTECTION DES TRAVAILLEURS ISOLES

PRESENCE VERTE

Avec 30 ans d'expertise au service des personnes âgées, Présence Verte se présente comme la pionnière de la téléassistance en France.

Elle permet ainsi aux personnes isolées ou en situation de fragilité de préserver leur autonomie et leur liberté de mouvement tout en leur garantissant d'avoir du secours dès que la situation l'exige, et à leurs proches d'avoir l'esprit plus tranquille.

PROTECTION DES TRAVAILLEURS ISOLES

Définition du travail isolé : le travail est considéré comme isolé à partir du moment où le travailleur qui effectue seul une tache ou des travaux se trouve hors de portée de voix ou de vue durant un certain laps de temps et qu'il ne dispose d'aucun recours en cas d'aléas, d'accident ou de malaise.

Que ce soit à cause de la nature même de leur activité ou à cause de la configuration des locaux, certains salariés sont obligés de travailler seuls, voire sans possibilité aucune de communiquer.

Qu'elles soient à risque ou non, ces activités ne permettent pas aux salariés de signaler un éventuel malaise ou un accident mettant en péril sa sécurité.

En matière de sécurisation du travailleur isolé, l'article R4543-19 du Code du Travail stipule pourtant qu'un « travailleur isolé doit pouvoir signaler toute situation de détresse et être secouru dans les meilleurs délais ».

La réponse Présence Verte

Pour répondre à cette problématique de sécurisation du travailleur isolé, Présence Verte, le leader français de la téléassistance en France, propose des solutions adaptées aux activités des équipes leur permettant d'être secourus 24h/24 et 7j/7 à une centrale d'écoute.

Le principe

Le travailleur isolé est équipé d'un téléphone, à boîtier résistant et durci, muni d'un bouton d'alarme. Celui-ci se déclenche soit sur simple pression de l'employé, soit de manière automatique en cas de détection de chute, de perte de verticalité ou d'absence de mouvement.

Le modus operandi

- 1- L'alarme, une fois déclenchée, envoie un message à la centrale d'écoute Présence Verte
- 2- 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, un des opérateurs Présence Verte prend l'appel en charge, géolocalise par GPS le travailleur et lui parle.
- 3- L'opérateur Présence Verte formé à identifier les appels et déclencher l'intervention des services de secours prévient, si nécessaire, les personnes désignées ou déclenche les services d'urgence.

Le matériel

Le téléphone alarme est résistant à l'humidité, à la pluie, est étanche à l'eau et à la poussière (Certification IP 67-68).

Il est également résistant aux chocs, aux chutes et à l'écrasement jusqu'à une tonne de pression, ainsi qu'aux températures extrêmes de -20°C à +55°C.